

## **Note aux médias sur les objectifs et les résultats du programme vaudois FORJAD dans le contexte de la visite du Conseiller fédéral J. Schneider-Amman dans le canton de Vaud, le 22 octobre 2015**

### **FORJAD, un programme en faveur de l'insertion des jeunes adultes sur le marché du travail**

Mis sur pied en 2006, le programme FORJAD s'adresse aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, qui sont bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI). Il a pour objectif d'accroître les opportunités d'insertion professionnelle des jeunes adultes à l'aide sociale grâce à un accompagnement durant leur formation.

L'absence de formation professionnelle constitue le facteur principal qui conduit ces jeunes à s'inscrire à l'aide sociale. Plus de 70% d'entre eux n'ont pas de formation professionnelle.

### **Préparation à l'entrée en apprentissage**

Tout nouveau jeune adulte inscrit au RI se voit proposer une mesure de préparation à la formation professionnelle. Réparties sur l'ensemble du territoire, ces mesures comprennent trois axes principaux :

- l'élaboration du projet professionnel ;
- le rattrapage scolaire ;
- l'accompagnement psychosocial.

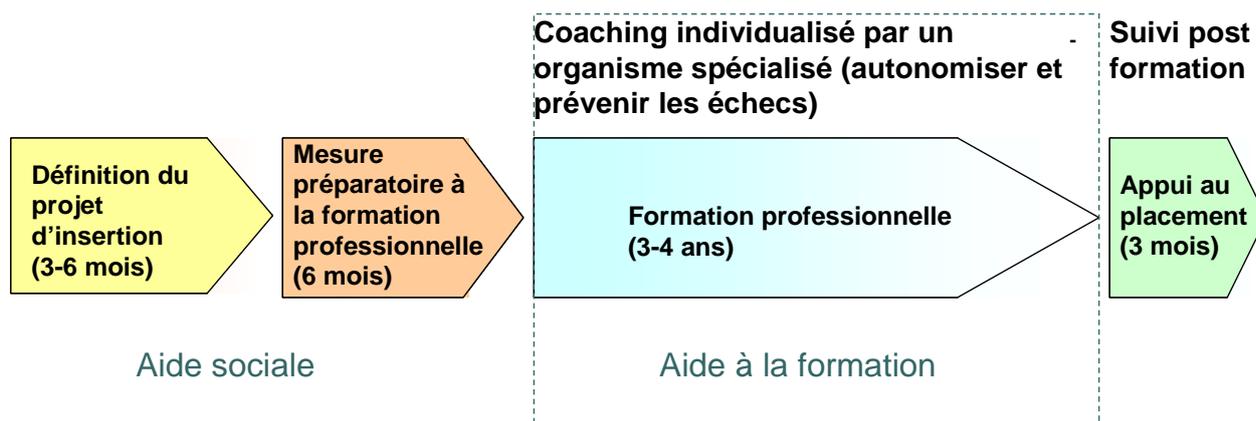
Une fois le projet professionnel validé et testé par des stages en entreprise, les mesures soutiennent également le jeune dans ses démarches en vue d'obtenir une place d'apprentissage dans une entreprise. Actuellement, le canton de Vaud peut proposer environ 600 places par année au sein d'une mesure de préparation à la formation professionnelle.

### **Formation professionnelle et coaching**

Une fois le contrat d'apprentissage signé, le jeune bénéficie du suivi d'un coach spécialisé (AccEnt = Accompagnement en Entreprise). Cet accompagnement comprend quatre axes : scolaire, professionnel, socioadministratif et personnel. Chaque coach suit 22 jeunes.

Après l'obtention de son diplôme de fin d'études, l'accompagnement du jeune peut se poursuivre durant trois mois, afin de l'appuyer dans l'intégration d'une entreprise, ou dans la recherche d'un emploi.

### **Processus FORJAD**



## **Adhésion des milieux professionnels**

Le placement des jeunes en apprentissage implique le développement de relations privilégiées avec les milieux professionnels qui peuvent leur offrir une opportunité de formation. Dans le but d'obtenir des places de stages ou d'apprentissages pour ces jeunes, le gouvernement vaudois a multiplié les interventions auprès de représentants du secteur privé, du secteur parapublic et des communes, et mis en place des mesures incitatives comme la prime à la création de places d'apprentissage.

## **Résultats du programme**

Depuis 2006, plus de 2500 jeunes adultes ont intégré le programme. 860 ont achevé leur formation avec succès avec un taux de succès aux examens de diplôme dépassant le 80%. Le taux de réussite global durant le processus de formation s'élève à 65%. Ce pourcentage comprend l'ensemble des jeunes qui poursuivent leur formation et ceux qui l'ont terminé.

En 2014, une étude sur l'ensemble des diplômés du programme FORJAD montre que plus de 80% d'entre eux ne bénéficient plus de l'aide sociale.

## **Un investissement engendrant une plus-value durable pour l'Etat et la société**

Les coûts du programme (préparation + suivi + placement) s'élèvent au maximum à 38'000 CHF. Dès lors que le jeune diplômé accède à un emploi et sort de l'aide sociale pendant une année et demie, ces coûts sont neutralisés, ce qui permet de considérer ces dépenses comme un investissement engendrant une plus-value durable pour l'Etat et la société.

## **Extension du programme**

Au vu des résultats positifs du programme FOJRJAD, le gouvernement vaudois a décidé, en 2013, de l'étendre à la population des 26-40 ans (FORMAD). Plus de 200 adultes ont depuis commencé une formation professionnelle.

Lausanne, le 15 octobre 2015